

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2016 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le Maire Yvon Laramée, Madame la conseillère, Nathalie Lemaire et Messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur le Maire, Yvon Laramée, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour le décès de M. Paul Bettez. Il ouvre la séance à 19h30.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2016-02-45

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

- 1. Adoption de l’ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture**
 - 2.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2016;
 - 2.2 Séance spéciale du 26 janvier 2016;
- 3. Pétitions**

Aucune
- 4. Correspondances**
 - 4.1 Certificats de conformité de la MRC de Memphrémagog des règlements municipaux 2015-13 et 2015-14;
 - 4.2 Demande d’aide financière de l’association de Conservation Yamaska;
 - 4.3 Statut de membre partenaire pour la municipalité auprès de l’Association pour la Protection de l’Environnement du Lac Stukely inc;
 - 4.4 Lettre de la R.I.E.D.S.B.M. – Projet de valorisation des matières organiques;
 - 4.5 Projet de règlement 11-16 de la MRC de Memphrémagog;
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;
 - 5.2 Rapport verbal du président du comité administratif de la rencontre du 18 janvier 2016;
 - 5.3 Résolution autorisant la directrice générale à participer au Congrès 2016 de l’Association des directeurs généraux des Municipalités du Québec;
 - 5.4 Signature de contrat pour la directrice générale;
 - 5.5 Adoption de la politique de rendement;
 - 5.6 Fête des bénévoles;
 - 5.7 Résolution désignant les dates du 15 au 19 février 2016 « Journées de la persévérance scolaire (JPS) »;
 - 5.8 Approbation du nouvel organigramme;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 janvier 2015;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 janvier 2015;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de janvier 2015;
- 6.4 Paiement des subventions aux organismes;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Rapport verbal du représentant du comité Art et Culture de la réunion du 29 janvier 2016;
- 7.2 Résolution fixant la cotisation de la Municipalité de St-Étienne-de-Bolton à la bibliothèque municipale d'Eastman à 1 200 \$ pour l'année 2016;
- 7.3 Acceptation de l'offre de service du Club de soccer de Magog, Le Memphré;
- 7.4 Conception et impression d'un guide touristique de la municipalité;
- 7.5 Établissement du coût d'inscription pour la saison de soccer 2016;
- 7.6 Délégation de représentant au Forum sur le développement touristique;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;
- 8.2 Adhésion du directeur du service de sécurité incendie à l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ);
- 8.3 Autorisation de formations pour le chef incendie;
- 8.4 Formation pour le maintien des compétences – Premiers répondants, niveau PR-3;

9. Travaux publics

- 9.1 Rapport verbal du président du Comité des travaux publics de la rencontre du 20 janvier 2016;
- 9.2 Adoption du plan d'intervention des infrastructures municipales;
- 9.3 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière;
- 9.4 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour les travaux de pavage prévus au Plan triennal d'immobilisation;
- 9.5 Amendement de la résolution 2015-09-296 confirmant la fin des travaux sur les chemins de la Traverse, et des Diligences et les rues de Normandie, des Pins et Missisquoi en regard de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier;
- 9.6 Mandat à un architecte pour les toilettes de l'abri du parc Missisquoi;
- 9.7 Mandat à Exp. pour la validation de normes de construction de rues;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de novembre 2015;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de novembre 2015;
- 10.3 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de janvier 2016;
- 10.4 Rapport verbal du représentant du comité consultatif en environnement de la rencontre du 21 janvier 2016;

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 15 décembre 2015;

12. Demandes de dérogation mineure

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

- 13.1 Demande de construction d'une résidence bifamiliale (duplex) située sur la rue de Villebois, lot 5 164 927;

14. Rapport sur l'émission des permis

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2016;

15. Avis de motion

16. Règlements

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-46

Il est **proposé par le conseiller, Maurice Séguin**
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance spéciale du 26 janvier 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-47

Il est **proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance de spéciale tenue le 11 janvier 2016, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

aucune

4. CORRESPONDANCES

4.1 Certificats de conformité de la MRC de Memphrémagog des règlements municipaux 2015-13 et 2015-14;

Le conseil prend acte.

4.2 Demande d'aide financière de l'association de Conservation Yamaska;

RÉSOLUTION 2016-02-48

ATTENDU la demande d'aide financière de l'Association de Conservation Yamaska dans le but de promouvoir et préserver la chasse, la pêche, le plein air et l'environnement;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil autorise le paiement d'une commandite au montant de 50 \$ en échange d'une parution de carte d'affaire dans l'agenda de l'Association de Conservation Yamaska et d'une carte de membre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Statut de membre partenaire de la municipalité auprès de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Stukely inc;

Le conseil prend acte.

4.4 Lettre de la R.I.E.D.S.B.M. – Projet de valorisation des matières organiques;

Le conseil prend acte.

4.5 Projet de règlement 11-16 de la MRC de Memphrémagog;

Le conseil prend acte.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

M. Yvon Laramée, représentant de la Municipalité d'Eastman à la MRC de Memphrémagog fait un rapport verbal de la dernière réunion notamment concernant le rapport sur l'offre cycliste de la MRC, la persévérance scolaire, le nouvel organisme pour remplacer le CLD, l'optimisation des services incendie et le Circuit des Arts.

5.2 Rapport verbal du président du comité administratif de la rencontre du 18 janvier 2016;

M. Philippe-Denis Richard, conseiller municipal et président de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 18 janvier 2016.

5.3 Résolution autorisant la directrice générale à participer au Congrès 2016 de l'Association des directeurs généraux des Municipalités du Québec;

RÉSOLUTION 2016-02-49

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU,

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au Congrès de l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec les 8, 9 et 10 juin 2016 à Sherbrooke, au coût de 800 \$ plus les taxes applicables;

QUE les frais inhérents à ce congrès seront à la charge de la municipalité selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Signature de contrat pour la directrice générale;

RÉSOLUTION 2016-02-50

ATTENDU QU'au terme de discussion, la municipalité et la directrice générale sont venues à la conclusion qu'il était avantageux, pour les deux (2) parties, de confirmer par écrit les termes de leur entente;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent avoir lu et compris les effets de cette entente;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise le maire et M. Michel Fréchette à signer l'entente intervenue avec la directrice générale, telle qu'elle figure en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour et au nom de la municipalité d'Eastman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Adoption de la politique de rendement;

RÉSOLUTION 2016-02-51

ATTENDU QUE la municipalité désire implanter une approche d'évaluation du personnel fondée sur le rendement;

ATTENDU QU'une politique de rendement a été rédigée par le comité administratif et présentée aux membres du conseil;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil adopte la politique de rendement telle que présentée;

QUE cette politique de rendement entre en vigueur à compter de la date de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Fête des bénévoles;

RÉSOLUTION 2016-02-52

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil confirme le jeudi 14 avril 2016 pour la tenue de cet événement;

QUE le conseil autorise un montant de 1 500 \$ pour la Fête des bénévoles afin de souligner l'apport des bénévoles aux différentes activités ayant lieu sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Résolution désignant les dates du 15 au 19 février 2016 « Journées de la persévérance scolaire (JPS) »;

RÉSOLUTION 2016-02-53

ATTENDU QUE l'Estrie travaille, depuis 2006, via la Table Estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et son Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE);

ATTENDU QUE le Projet Partenaire pour la réussite éducative en Estrie organise une série d'activités visant à renforcer la mobilisation autour de la persévérance scolaire et à valoriser l'éducation;

ATTENDU QUE dans le cadre de ces activités, l'Estrie vivra les « Journées de la persévérance scolaire » du 15 au 19 février 2016;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil désigne les dates du 15 au 19 février 2016 comme étant les « Journées de la persévérance scolaire »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Approbation du nouvel organigramme;

RÉSOLUTION 2016-02-54

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'analyse des besoins en ressources humaines;

ATTENDU QUE le comité administratif a présenté aux membres du conseil les orientations qu'il propose;

ATTENDU QUE les membres du conseil se déclarent satisfaits de cette proposition;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil approuve le nouvel organigramme daté du 18 janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 janvier 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-55

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 janvier 2016 au montant de 206 394,72 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 janvier 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-56

Il est proposé par le conseiller, **Patrick McDonald**
appuyé par le conseiller, **Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 11 janvier 2016 et ce, pour un montant de 228 522,54 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de janvier 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-57

Il est proposé par le conseiller, **Philippe-Denis Richard**
appuyé par le conseiller, **Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 11 janvier 2016, et ce, pour un montant de 47 578,21 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Paiement des subventions aux organismes;

RÉSOLUTION 2016-02-58

Il est proposé par le conseiller, **Philippe-Denis Richard**
appuyé par la conseillère, **Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le conseil confirme les octrois des subventions suivantes pour l'année 2016;

QUE le conseil autorise le versement selon les dates suivantes;

QUE le conseil autorise, sur nouvelle résolution, les versements pour les organismes qui doivent en faire la demande;

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT À VERSER	DATE DU VERSEMENT
Association du Lac Parker	1 000 \$	en septembre 2016
Association du Lac d'Argent	1 000 \$	en septembre 2016
Association du Lac Orford	1 000 \$	en septembre 2016
Association du Lac Stukely	1 000 \$	en septembre 2016
Les Correspondances d'Eastman	14 500 \$	50% en avril – 50% en juin 2016
Les Correspondances d'Eastman	5 000 \$	Versé à la MRC sur demande de la MRC
A.F.E.A.S	200 \$	mai 2016
Fondation Hôpital Memphrémagog	5 797 \$	30 juin 2016
Conservation des Vallons de la Serpentine	500 \$	mai 2016
Le Train des mots	250 \$	mai 2016
Paroisse N.-D.-Mont-Carmel	500 \$	novembre 2016
Jeux du Québec Estrie	100 \$	sur demande
Coop de Santé Eastman	5 000 \$	mai 2016

Fonds de relance du Mont-Orford	8 000 \$	novembre 2016
Club des Lions d'Eastman	500 \$	mai 2016
École du Val-de-Grâce	200 \$	sur demande
Club de l'Âge d'Or	6 000 \$	50% en mars – 50% en mai 2016
Croix-Rouge	273 \$	mars 2016
Centre des femmes Memphrémagog	100 \$	mars 2016
Banque alimentaire Memphrémagog	100 \$	mars 2016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Rapport verbal du représentant du comité Art et Culture de la réunion du 29 janvier 2016;

M. Philippe-Denis Richard, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 29 janvier 2016.

7.2 Résolution fixant la cotisation de la Municipalité de St-Étienne-de-Bolton à la bibliothèque municipale d'Eastman à 1 200 \$ pour l'année 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-59

ATTENDU QUE la bibliothèque d'Eastman dessert la population de St-Étienne-de-Bolton depuis quelques années déjà;

ATTENDU QU'il y a lieu, pour le conseil municipal, de fixer la cotisation 2016 pour ce service;

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil fixe la cotisation de la municipalité de St-Étienne-de-Bolton à la bibliothèque municipale d'Eastman pour l'année 2016 au même taux que les années passées, soit 1 200 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Acceptation de l'offre de service du Club de soccer de Magog, Le Memphré;

RÉSOLUTION 2016-02-60

ATTENDU QUE les services du Club de soccer de Magog ont été appréciés au cours des dernières années;

ATTENDU QUE la Municipalité désire poursuivre l'activité « soccer » pour l'année 2016;

ATTENDU la soumission du Club de soccer de Magog a été étudiée par les membres du conseil;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil mandate le Club de soccer de Magog, *Le Memphré*, à la coordination de l'activité, incluant le personnel à l'animation, les arbitres et les frais d'administration, pour un montant maximal de 6 589,60 \$ pour la saison été 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Conception et impression d'un guide touristique de la municipalité;

RÉSOLUTION 2016-02-61

ATTENDU QUE la municipalité a, au cours des dernières années, souscrit à la réalisation d'un dépliant touristique et d'une carte touristique;

ATTENDU QUE ces outils de promotion de la destination Eastman sont appréciés par les commerçants et visiteurs;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir les concepts en relation avec le projet « Cœur villageois »;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil mandate la firme *ChaCha* communications pour la conception et l'impression (3 500 exemplaires) d'un guide touristique pour la saison 2016, au coût de 4 475,00 \$ plus les taxes applicables;

QUE le premier projet ainsi conçu fasse l'objet d'une consultation auprès des personnes intéressées;

QUE ce guide soit inspiré du modèle présenté aux membres du conseil lors de l'atelier de travail du 26 janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Établissement du coût d'inscription pour la saison de soccer 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-62

ATTENDU la difficulté rencontrée au cours des dernières années d'assurer la présence de parents bénévoles formés pour l'encadrement de cette activité;

ATTENDU la volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes inscrits une expérience de qualité et un encadrement adéquat;

ATTENDU QUE pour assurer cet encadrement, il a été recommandé de donner le mandat au Club de soccer de Magog d'assumer l'entièreté de l'animation et de la supervision;

ATTENDU QUE ce mandat occasionne des frais additionnels pour la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité est consciente qu'elle ne peut faire couvrir ce service entièrement par les utilisateurs;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil établisse à 55 \$ le coût d'inscription aux activités de soccer pour les résidents d'Eastman et à 70 \$ ce coût pour les non-résidents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 Délégation de représentant au Forum sur le développement touristique;

RÉSOLUTION 2016-02-63

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil délègue Mme Marie-Lou Laramée au Forum sur le développement touristique, les 20 et 21 avril 2016, au coût de 275 \$, plus les taxes applicables;

QUE les dépenses reliées à cette participation soient remboursées selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;

Le Conseil prend acte.

8.2 Adhésion du directeur du service de sécurité incendie à l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ);

RÉSOLUTION 2016-02-64

ATTENDU QUE l'ATPIQ représente une source d'information et de soutien auprès des techniciens en prévention incendie;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

ET RÉSOLU,

D'autoriser le directeur du service de sécurité incendie à adhérer à l'ATPIQ pour l'année 2016, au coût de 100,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Autorisation de formations pour le chef incendie;

RÉSOLUTION 2016-02-65

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise M. Daniel Lefebvre à assister aux formations offertes par l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, à Magog, le 19 mars 2016, intitulé « La gestion des équipes multigénérationnelles » et le 23 avril 2016, intitulée « De la vision au plan d'action », au coût de 75\$ chacune;

QUE les frais associés à cette formation soient assumés par la municipalité selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Formation pour le maintien des compétences – Premiers répondants, niveau PR-3;

RÉSOLUTION 2016-02-66

ATTENDU l'importance de maintenir les compétences des pompiers déjà formés pour être Premiers répondants;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise la formation « module A2 : approche clinique » et module A3 : Trauma 1 », pour le maintien des compétences Premiers répondants, niveau PR3 offert par Formation Savie inc, au coût de 495 \$ par module (990 \$) pour un groupe de dix (10) participants, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Rapport verbal du président du comité des travaux publics de la rencontre du 20 janvier 2016;

M. Jean-Maurice Fortin, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 20 janvier 2016.

9.2 Adoption du plan d'intervention des infrastructures municipales;

RÉSOLUTION 2016-02-67

ATTENDU **QUE** le plan d'intervention des infrastructures municipales a été réalisé par la firme Exp. selon les critères exigés par le MAMOT;

ATTENDU **QU'**une présentation de ce plan a été faite au comité des travaux publics et que celui-ci recommande son adoption;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil adopte le Plan d'intervention des infrastructures municipales déposé le 20 janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière;

RÉSOLUTION 2016-02-68

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour les travaux de pavage prévus au Plan triennal d'immobilisation 2016;

RÉSOLUTION 2016-02-69

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à aller en appel d'offres pour les travaux de pavage prévus au Plan triennal d'immobilisation 2016, à savoir :

rue Missisquoi : couche d'usure

chemin de la Traverse : couche d'usure

chemin des Diligences (entre le 1122 et Orford-sur-le-lac) : décohesionnement et couche de base

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Amendement de la résolution 2015-09-296 confirmant la fin des travaux sur les chemins de la Traverse et des Diligences et les rues des Pins et Missisquoi en regard de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier;

RÉSOLUTION 2016-02-70

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une subvention de 22 701 \$, échelonnée sur trois (3) ans, pour des travaux sur les chemins de la Traverse et des Diligences et les rues des Pins et Missisquoi, dont 14 999 \$ pour l'exercice 2015-2016 et 7 702 \$ échelonné sur trois (3) années budgétaires;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux dépenses prévues;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins de la Traverse et des Diligences et les rues des Pins et Missisquoi, pour un montant subventionné de 22 701 \$, échelonnée sur trois (3) années conformément aux exigences du Ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Mandat à un architecte pour les toilettes de l'abri du parc Missisquoi;

RÉSOLUTION 2016-02-71

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à mandater un architecte pour la préparation minimale requise des plans et devis pour la construction des toilettes à l'abri situé à l'entrée du parc Missisquoi-Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Mandat à Exp. pour la validation de normes de construction de rues;

RÉSOLUTION 2016-02-72

ATTENDU le travail d'analyse du règlement municipal en matière de construction de rues par les membres du CCU et du comité des travaux publics;

ATTENDU QUE la recommandation des deux comités converge dans le même sens mais qu'il y a lieu de s'assurer par un professionnel que la composition de la structure répond aux exigences de durabilité et de débit de circulation;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil mandate la firme Exp. à procéder à une validation de la structure de rue proposée pour l'établissement éventuelle de nouvelles normes de construction de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de novembre 2015;

Le conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de novembre 2015;

Le conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de janvier 2016;

Le conseil prend acte.

10.4 Rapport verbal du représentant du comité consultatif en environnement de la rencontre du 21 janvier 2016;

M. Patrick McDonald, conseiller municipal et représentant du comité consultatif en environnement fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 21 janvier 2016.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 15 décembre 2015;

Le Conseil prend acte.

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

aucune

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

13.1 Demande de construction d'une résidence bifamiliale (duplex) située sur la rue de Villebois, lot 5 164 927;

RÉSOLUTION 2016-02-73

ATTENDU QUE les demandeurs ont déposé les documents requis à l'appui de leur demande;

ATTENDU QUE les demandes respectent les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 19 janvier 2016 (rés. 2016-01);

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accepte les demandes d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2016;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

16. RÈGLEMENTS

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

La conseillère, Nathalie Lemaire, présente le nouveau programme des Correspondances d'Eastman.

M. le Maire Yvon Laramée informe les citoyens du projet de premiers répondants.

.....

Mme Estelle Dufour remercie la municipalité pour les subventions. Elle annonce la soirée des pionnières de l'AFEAS qui se déroulera le 9 avril prochain.

M. Pierre Boutin s'informe sur le remplacement du pavé uni au village.

M. Antonio Barbieri demande à quoi sert la subvention du lac Orford en l'absence de vie démocratique de l'association. Il questionne la priorisation des chemins. Il expose le problème des bateaux moteurs sur le lac Orford. Il déplore le manque d'action quant à la préservation du lac Orford parce que l'association ne semble pas représenter les intérêts de tous et il désire que la municipalité s'implique avec la municipalité d'Austin.

M. Jacques Morissette exprime sa satisfaction quant à l'orientation prise concernant l'éclairage de rue.

M. Claude Désautels expose une solution sur le recyclage de verre.

M. Claude Quenneville s'informe des prochaines étapes concernant la collecte des matières résiduelles dans le secteur du chemin du Théâtre.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2016-02-74

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les conseillers, la séance du conseil est levée à 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Yvon Laramée
Maire

Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière